

pas la permission de rester au pays sans acquitter la taxe. Cet amendement a pour but de donner au Gouvernement le pouvoir de détaxer l'immigrant dans certaines circonstances, en sorte que je n'anticipe pas de difficultés à ce sujet.

M. KNOWLES: Telle est la différence entre l'ancienne loi et le projet de loi que ce dernier semble ouvrir les portes toutes grandes. Le ministre prétend que nous aurons à l'avenir les mêmes garanties qu'à l'heure actuelle. Nous avons en garantie le dépôt de \$400. A l'heure actuelle, la preuve est à la charge de l'étudiant supposé tandis que la modification proposée rejette la preuve sur le Chinois accusé d'entrer au pays sous de faux prétextes. Ce projet de loi intéresse tout particulièrement la province de la Colombie-Anglaise. Je vois tranquillement assis sur son siège l'honorable député de Victoria (M. Barnard) qui s'est constitué le champion de l'idée "d'une Colombie-Anglaise exclusivement pour les blancs". Je lui demande donc ce que pensent de la mesure ceux qui désirent réserver la Colombie-Anglaise pour les blancs. Je suppose que les circonstances locales et les désirs de la population de sa province lui sont parfaitement connus.

M. BARNARD: Si je comprends la situation, cette question n'est guère à l'ordre du jour en Colombie-Anglaise. Je n'ai pas entendu proférer l'ombre d'une protestation à ce sujet. Pour moi, le changement projeté ne saurait faire ni grand mal ni grand bien —il est plutôt inoffensif.

L'hon. M. LEMIEUX: L'honorable député (M. Barnard) adopte une attitude très prudente. Je me souviens d'une époque où il tenait un langage plus clair. Quoiqu'il en soit, je suis heureux de la présence de mon honorable ami de Victoria (M. Barnard) et de l'honorable député de New-Westminster (M. Taylor), bien que tous deux gardent le silence. Lorsque le chef actuel de l'opposition, (sir Wilfrid Laurier) présidait aux destinées du pays, il porta le droit d'entrée de \$100 à \$500; il se rendait aux désirs de la population de la Colombie-Anglaise qui était contre toute immigration orientale. Quelques mois ou quelques années plus tard, le parti conservateur de la province se prononça sur toute la ligne en faveur d'une politique d'exclusion à l'endroit des Orientaux. Je me rappelle que mon honorable et sympathique ami de Victoria fut élu sur la foi d'un certain télégramme tout simplement forgé comme la preuve l'a établi par la suite; mais, je sais

[L'hon. M. Roche.]

qu'il est trop gentilhomme pour avoir tiré parti de cette dépêche. C'est un fait reconnu que le gros du parti conservateur dans la Colombie-Anglaise semblait absolument opposé à toute immigration orientale.

Si à cette époque, quelqu'un avait proposé une échappatoire de cette nature nous aurions assurément entendu mon honorable ami de Victoria (M. Barnard) et l'honorable député de New-Westminster (M. Taylor) blâmer le Gouvernement. Depuis quelques jours, c'est la seconde fois qu'une pareille question est soulevée à la Chambre. Je regrette l'absence de l'honorable député de Vancouver (M. Stevens). Il a eu son franc-parler lors du débat sur l'immigration japonaise. Je m'en souviens, il m'a vertement censuré pour avoir négocié une convention ou un traité au sujet de la restriction de l'immigration japonaise au pays.

Or, quelques années plus tard, le traité fut renouvelé, à l'honneur de consul japonais de Osaka. Je ne me rappelle pas les termes exacts des communications qui furent échangées entre le très honorable premier ministre (M. Borden) et le consul du Japon, mais il est notoire que le consul eut l'avantage sur le premier ministre et obtint des conditions plus avantageuses que celles accordées au gouvernement japonais sous l'ancien traité.

Le premier ministre nous a dit, l'autre jour, que la question de l'immigration hindoue était une des plus importantes qu'on eût traitées à la conférence impériale, et que cette immigration devait constituer, pour les différentes parties de l'empire, le problème de demain. Quel est le sens de ces paroles? C'est que si nous ne commençons par nous occuper surtout de nos propres intérêts, notre vie nationale va se compliquer de problèmes très sérieux. Je ne blâme pas le premier ministre d'avoir pris part aux délibérations de la conférence, mais je dis que cette conférence, où l'on a admis des représentants hindous, aura pour effet, d'ici à quelques mois, ou d'ici à quelques années du moins, de nous assujettir aux exigences d'une politique favorable à l'immigration hindoue. Que fera alors le parti qui tient à réserver la Colombie-Anglaise aux blancs? Les députés de cette province ne disent rien, mais je crois traduire les sentiments de la population qui les a élus, en protestant contre l'introduction de faux-fuyants dans les restrictions que les lois ont établies. Personne ne se plaint, maintenant, des restrictions qu'on a imposées relativement à l'immigration d'ouvriers japonais, et cependant la droite nous a sévèrement blâmés d'avoir conclu, avec le